



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 9 FEVRIER 2021

COMPTE RENDU D’AFFICHAGE

(En application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

NOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au conseil : 45
- En exercice : 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 2 février 2021, s'est réuni le mardi 9 février 2021 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjoints :

Valérie COPIN, Christophe MOREL, Aline BOURDAIRE, François ROUSTAN, Catherine BUTTY, Gilles RONDONI, Claude MASCARELLI, Nicolas DOYEN, Nicole NUTINI, Ali AMRANE, Muriel CHABERT, Pascal PELLEGRINO, Anne-Marie DUVAL, Cyril DAUPHOUD, Marie CHABAUD, Mélanie ZARRILLO, Philippe BONELLI, Annie OGGERO-MAIRE, Jean-Marc GARNIER, Karine GIGODOT, Serge PERCHERON, Dominique BOURRET, Alexandre GAIFFE, Laurence COSTE, Richard KISS, Marie-Madeleine GUALLINO, Franck BARBEY, Jeannette GISQUET, Jean-Pierre BICAIL, Jean-François LAPORTE, Charles FERRERO, Levanna CALATAYUD, Paul EUZIERE, Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL, Stéphane CASSARINI, Myriam LAZREUG, Alexane ISNARD.

PART EN COURS DE SEANCE :

/

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Roger MISSENTI
Madame Jocelyne BUSTAMENTE
Madame Stéphanie MANDREA
Madame Magali CONESA
Madame Mékia Noura ADDAD
Monsieur Patrick ISNARD
Monsieur Jean-Paul CAMERANO

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE AVEC PROCURATION :

/

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE SANS PROCURATION :

/

PROCURATION :

Monsieur Roger MISSENTI à Monsieur Pascal PELLEGRINO
Madame Jocelyne BUSTAMENTE à Monsieur Nicolas DOYEN
Madame Stéphanie MANDREA à Madame Mélanie ZARRILLO
Madame Magali CONESA à Monsieur Philippe Emmanuel de FONTMICHEL
Madame Mékia Noura ADDAD à Monsieur Paul EUZIERE
Monsieur Patrick ISNARD à Madame Alexane ISNARD
Monsieur Jean-Paul CAMERANO à Madame Myriam LAZREUG

Madame Mélanie ZARRILLO est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2020.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération N°2020-26 du 28 mai 2020 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Question retirée à l'ordre du jour :

- 2021 - 08 VENTE DE PARCELLES SISES BOULEVARD EUGENE CHARABOT
ET D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC ALLEE JEAN MOULIN
DECLASSEMENT PREALABLE – MODIFICATION**
- 2021 - 11 ACQUISITION DES LOCAUX OCCUPES PAR LE SERVICE PROXIMITE
DU PLAN DE GRASSE**

**2021 - 01 DEVELOPPEMENT DURABLE
RAPPORT ANNUEL 2020**

Madame Anne-Marie DUVAL

- **DONNER ACTE** que le rapport concernant la situation en matière de développement durable 2020 de la ville de Grasse a bien été présenté préalablement au débat d'orientation budgétaire,
- **CONFIRMER** que ce rapport, dont un exemplaire est annexé à la présente délibération, propose un bilan des politiques, programmes et actions publiques dont celles conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes au regard du développement durable,
- **PRENDRE** acte que ce rapport sera transmis à la sous-préfecture et aux services de la DREAL pour information.

**2021 - 02 RAPPORT DE SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES
INFORMATION**

Madame Valérie COPIN

- **DONNER ACTE** que le rapport de situation en matière d'égalité femmes - hommes à la ville de Grasse portant sur les éléments issus de l'année 2019 a bien été présenté préalablement au débat d'orientation budgétaire.
- **CONFIRMER** que ce rapport, dont un exemplaire est annexé à la présente délibération, propose un état des lieux de l'égalité femmes - hommes au sein de la ville de Grasse et un plan d'actions pour réduire les inégalités ;
- **PRENDRE** acte que ce rapport sera transmis à la Sous-préfecture.

**2021 - 03 RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE
DEBAT**

Monsieur le Maire

Après la présentation du rapport d'orientation budgétaire, le Maire a ouvert le débat. Les Conseillers Municipaux ont pu alors apporter leur contribution. Le Conseil Municipal prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

**2021 - 04 ECLAIRAGE PUBLIC
CONTRAT DE PARTENARIAT POUR LA RENOVATION, LA GESTION ET
L'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC, DE LA SIGNALISATION
LUMINEUSE TRICOLERE ET LA MISE EN VALEUR DE CERTAINS BATIMENTS DE LA
VILLE DE GRASSE
RESILIATION
COUVERTURE DU RISQUE DEFAVORABLE DE L'INDEMNITE DE RETOURNEMENT
DES SWAPS (IRA)**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant, dans le cadre de sa délégation de compétences du 7 juillet 2020, à acheter une couverture pour neutraliser le risque d'une évolution défavorable du risque de taux faisant passer l'IRA des swaps adossés à la Dette Dailly du PPP au-delà des 20 % du Capital Restant Dû ;
Cette couverture fixera le plafond garanti à 20 % du capital restant dû diminués du coût de ladite couverture.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer les actes nécessaires à la mise en place de cette opération de couverture ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant, par dérogation aux dispositions des procédures et règles de gestion, à renoncer à cette couverture si sa mise en place s'avérait impossible.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 41 voix pour et 4 abstentions :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Monsieur de FONTMICHEL (2 voix).

**2021 - 05 MODIFICATION ET CREATION EMPLOIS PERMANENTS
MODIFICATION TABLEAU DES EMPLOIS ET TABLEAU DES EFFECTIFS**

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** la création des postes et les modifications ;
- **DIRE** que les crédits sont inscrits aux budgets 2021 et suivants ;
- **APPROUVER** les tableaux des emplois et des effectifs communaux annexés.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2021 - 06 FIXATION DES TAUX D'AVANCEMENT DE GRADE

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** un taux unique d'avancement de grade de 100 % de l'effectif remplissant les conditions requises pour les années 2021 à 2026.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2021 - 07 MARCHES PUBLICS
PORTE A CONNAISSANCE DES DECISIONS PRISES DURANT L'ANNEE 2020**

Madame Valérie COPIN

- **PRENDRE CONNAISSANCE** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de cette délégation relative aux marchés publics.

2021 - 08 RETIREE

2021 - 09 ACQUISITION D'UN TERRAIN QUARTIER DE LA MARIGARDE

Monsieur Christophe MOREL

- **ADOPTER** le principe de l'acquisition amiable de la parcelle sise à Grasse, quartier de la Marigarde cadastrée section CD n° 239 d'une superficie de 1 747 m² appartenant à l'Indivision TROVATO PICARDI, constituée de Mme Béatrice GABRIELLE, née TROVATO PICARDI et de M. Silvestro TROVATO PICARDI moyennant le versement du prix de 70 000 Euros ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe Morel, Adjoint délégué à signer pour le compte de la Commune tous actes à intervenir dans cette affaire et notamment, l'acte authentique appelé à constater le transfert de propriété au profit de la collectivité.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2021 - 10 SERVITUDE DE TREFONDS POUR ANCRAGE DE SOUTENEMENT AU PROFIT DES
PARCELLES CADASTREES SECTION CD N° 105 ET 113 ROUTE DE LA MARIGARDE
ZONE INDUSTRIELLE DU CARRE**

Monsieur Christophe MOREL

- **ADOPTER** le principe de cette servitude en tréfonds de la voie publique au droit des parcelles cadastrées Section CD n°105 et 113, propriété de la Société par Actions Simplifiée PF1, moyennant le versement d'une indemnité de 4 690 euros au bénéfice de la commune, étant entendu que les frais de l'établissement de celle-ci seront pris en charge par ladite société.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe Morel, Adjoint délégué à signer pour le compte de la Commune tous actes à intervenir dans cette affaire et notamment, l'acte authentique appelé à constater la servitude en tréfonds de la voie publique, route de la Marigarde, Zone Industrielle du Carré.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 44 voix pour et 1 abstention : Monsieur CAMERANO.

2021 - 11 RETIREE

**2021 - 12 DECLASSEMENT PAR ANTICIPATION A LA DESAFFECTATION
D'UNE PARTIE DE LA TRAVERSE RIOU BLANQUET, DE L'ALLEE DU 8 MAI 1945
ET DU PARC DE STATIONNEMENT MARTELLY**

Monsieur Christophe MOREL

- **APPROUVER** la prorogation de délai de 3 ans supplémentaires, pour prononcer la désaffectation effective d'une partie de la « traverse Riou Blanquet » de « l'allée du Huit Mai 1945 » et du parc de stationnement Martelly ;

- **DIRE** que la désaffectation effective des biens sera prononcée dans les 6 ans à compter de l'adoption de la délibération n° 2018-07.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 41 voix pour et 4 voix contre :
Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Madame ISNARD (2 voix).

**2021 - 13 RENOUELEMENT URBAIN
OPERATION DE RENOVATION DES FACADES ET DES PORTES SUR LE SECTEUR
SAUVEGARDE ET DES DEVANTURES COMMERCIALES SUR LA PLACE AUX AIRES ET
RUE JEAN OSSOLA
VERSEMENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES**

Monsieur Christophe MOREL

- **AUTORISER** à procéder aux versements des subventions pour les dossiers cités ci-dessus, sur présentation des factures après contrôle par les services de la ville :
 - **Commerce 7 place aux Aires – 06130 GRASSE**
Bénéficiaire : Monsieur JAQUET Philippe, locataire
Nom du commerce : HARRY COIFFURE
Subvention totale allouée : **1 123 €**
 - **Façades 29 rue Marcel Journet – 06130 GRASSE**
Bénéficiaire : Philippe-Emmanuel COURT DE FONTMICHEL
Subvention totale allouée : **20 661,17 €**
 - **Porte 29 rue Marcel Journet – 06130 GRASSE**
Bénéficiaire : Philippe-Emmanuel COURT DE FONTMICHEL
Subvention totale allouée : **350 €**
- **DIRE** que les montants précités seront imputés au budget communal.

Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 44 voix pour et 1 voix contre : Monsieur CAMERANO.

**2021 - 14 EXPOROSE 2021
ADOPTION DES TARIFS**

Madame Aline BOURDAIRE

- **APPROUVER** les tarifs suivants :
 - Caution pour réservation espace pépiniériste et exposants : 100 € TTC
 - Gratuité d'occupation du domaine public pour les partenaires ayant collaboré étroitement à la manifestation
 - Chalets, Food Truck : 350 € TTC
 - Entrée tarif normal 5 € TTC
 - Entrée groupes (à partir de 10 personnes), enfants de moins de 12 ans, handicapés, chômeurs, retraités et étudiants sur présentation d'un justificatif : 3 € TTC
 - Gratuité sur présentation d'un carton d'invitation de la Ville de Grasse
 - Vente d'affiche de la manifestation 5 € TTC
 - Espace pépinière mis à disposition en mètre linéaire 2,50 € TTC / ml
 - Espace pépinière mise à disposition en mètre carré :

- Espace pépinière mise à disposition en mètre carré :
 - 0,75 € TTC le mètre carré (si supérieur ou égal à 100 m2)
 - 2,00 € TTC le mètre carré (si inférieur à 100 m2)

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2021 - 15 ESPACES PUBLICS – REQUALIFICATION DU BOULEVARD CARNOT
AMENAGEMENT DE QUAIS DE BUS**

Monsieur François ROUSTAN

- **ACCEPTER** la délégation de maîtrise d'ouvrage à la ville de Grasse par la CAPG pour le projet de mise en conformité des quatre arrêts de bus simples et de l'arrêt de bus double du Boulevard Carnot, pour un montant de 63 000 € HT, soit **75 600 € TTC** ;
- **ADOPTER** le plan de financement tel que présenté ci-dessus ;
- **DIRE** que le remboursement des prestations sera prévu aux budgets 2021 et suivants (section investissement) de la CAPG ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage jointe en annexe.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2021 - 16 ESPACES PUBLICS – REQUALIFICATION DU BOULEVARD CARNOT
MISE A NIVEAU DES CHAMBRES DE TIRAGE D'ORANGE**

Monsieur François ROUSTAN

- **APPROUVER** les termes des conventions de coordination entre la Société ORANGE et la ville de Grasse ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer lesdites conventions ainsi que les éventuels avenants à venir, dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2021 - 17 AMENAGEMENT
CONVENTION DE REMBOURSEMENT AU TITRE DU PROJET URBAIN
PARTENARIAL (PUP) COMMUNE DE GRASSE / CAPG
OPERATION « PETIT PARIS »**

Madame Catherine BUTTY

- **APPROUVER** le projet de convention de remboursement à la CAPG du montant perçu par la ville de Grasse pour les travaux de reconfiguration du réseau d'eaux pluviales au titre du Projet Urbain Partenarial, ci-annexé,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention de remboursement projet urbain partenarial avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse,

- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces administratives, techniques ou financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 44 voix pour et 1 voix contre : Monsieur CAMERANO.

**2021 - 18 CENTRE DE VACCINATION COVID 19
VACATION PHARMACIEN**

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** le principe de deux vacations hebdomadaires rémunérées 840 € brut ;
- **DIRE** que les crédits sont inscrits aux budgets 2021 et suivants.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2021 - 19 LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE - MISE EN ŒUVRE D'UN PARTENARIAT
AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES ALPES-MARITIMES
DANS LE CADRE DU CONTROLE DE LA DECENCE DES LOGEMENTS
ET DE LA MISE EN PLACE DE L'AUTORISATION PREALABLE
DE MISE EN LOCATION DES LOGEMENTS DU PARC LOCATIF PRIVE**

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** la convention de partenariat entre la commune de Grasse et la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2021 - 20 PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION D'UN BIEN APPARTENANT A LA COMMUNE
AU PROFIT DE LA CAPG NECESSAIRE A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE
EAU ET ASSAINISSEMENT**

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** le procès-verbal de mise à disposition de la parcelle cadastrée BD n°15 sis chemin de la Chapelle des Chiens appartenant à la commune de GRASSE ci-joint en annexe, au profit de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition de ladite propriété de la commune de GRASSE.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2021 - 21 LANCEMENT DE LA PROCEDURE DU CONTRAT DE CONCESSION POUR LA
RESTAURATION COLLECTIVE**

Madame Murièle CHABERT

- **ADOPTER** le principe de la concession pour la gestion et l'exploitation de la restauration scolaire et accueils de loisirs, du restaurant municipal, des personnes âgées et de la petite enfance.

- **APPROUVER** les caractéristiques des prestations que devra assurer le futur délégataire, décrites dans le rapport ci-annexé.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à lancer la procédure de concession en effectuant notamment les publicités nécessaires, à mener les négociations avec les différents candidats conformément aux articles L. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, à prendre les actes nécessaires dans le cadre de cette procédure et à signer tout document relatif à cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 voix contre :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Monsieur de FONTMICHEL (2 voix), Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI, Madame ISNARD (2 voix).

**2021 - 22 CREATION D'UN AMENAGEMENT AVENUE YVES-EMMANUEL BAUDOIN
PARTICIPATION**

Monsieur Pascal PELLEGRINO

- **ACCEPTER** la participation de la SARL PROMOFAR à une hauteur maximum de 7 192,40 euros pour la création de deux ralentisseurs avenue Yves-Emmanuel Baudoin ;
- **APPROUVER** les termes de la convention annexée à la présente ;
- **DIRE** que la somme sera inscrite au budget de la Ville.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 41 voix pour, 2 voix contre :
Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI et 2 abstentions Madame ISNARD (2 voix).

**2021 - 23 CONTRAT ENFANCE – JEUNESSE
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
ANNEE 2021**

Monsieur Cyril DAUPHOUD

- **APPROUVER** le montant des subventions ci-dessus exposées ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec les associations ou organismes concernés par la mise en œuvre de ces actions ;
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2021 / Imputation : Service Jeunesse ;
- **AUTORISER** le versement des subventions aux partenaires sus-indiqués selon l'échéancier inscrit dans les conventions à intervenir avec chaque association.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2021 - 24 SERVICE BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
ACCEPTATION D'UN MECENAT DE MONSIEUR GIACOMO DE PASS**

Madame Dominique BOURRET

- **APPROUVER** les termes de la convention de mécénat en nature concernant une œuvre appartenant à Monsieur Giacomo DE PASS ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir, dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi

que toute pièce de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2021 - 25 SERVICE BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
 REMUNERATION CONFERENCIER CAP O BAC**

Madame Dominique BOURRET

- **APPROUVER** la rémunération de l'intervenante de 75 € net pour chacune de ses prestations.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2021 - 26 SERVICE BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
 PARTENARIAT AVEC LE SERVICE PSYCHIATRIQUE
 DU CENTRE HOSPITALIER DE GRASSE**

Madame Dominique BOURRET

- **APPROUVER** les termes de la convention de partenariat avec le service de psychiatrie du Centre Hospitalier de Grasse ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir, dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative et/ou technique, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2021 - 27 SERVICE BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
 CREATION D'UNE MICRO-FOLIE AU SEIN DE LA MEDIATHEQUE CHARLES NEGRE**

Madame Dominique BOURRET

- **APPROUVER** les termes de la charte d'adhésion au réseau Micro-Folie ;
- **AUTORISER** la sollicitation de la subvention de 40 000 € auprès du Département des Alpes-Maritimes ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 44 voix pour et 1 voix contre : Monsieur CAMERANO.

2021 - 28 **CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS ERRANTS**

Madame Laurence COSTE

- **APPROUVER** la convention de partenariat entre la Commune de GRASSE et la « Fondation 30 Millions d'Amis ».
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

Grasse le 10 février 2021,

Le Maire,

Jérôme VIAUD

Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse